

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT  
ADMINISTRATIF

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice	N° pièce	N° feuillet
04320	00821	2011			1/1

## Analyse et références

Objet Signalement OBJET VOLANT NON IDENTIFIE

Références

Le samedi 25 juin 2011 à 09 heures 25 minutes

Nous soussigné MDL/C

Vu l'article L.3211-3 du code de la défense

Nous trouvant au bureau de notre unité , rapportons les opérations suivantes :

Le 17 juin 2011 à 18 heures 00, M et M se présentent à notre unité et nous déclare avoir vu un OVNI à PEYNIER le 14 juin vers 22H30. Ils pensent que cet objet s'est posé.

Les deux témoins sont entendus. Cf pièces N°2 et 3

Un message de type 32600 est diffusé à la compagnie d'Aix en Provence, au Centre Opérationnelle de la Gendarmerie ( COG) de Marseille ainsi qu'à la Brigade de gendarmerie des Transports Aérien ( BGTA) de Marseille. Le COG nous informe qu'il n'y a plus de démarches particulières prévues au mémorial. La BGTA nous informe qu'elle va faire remonter l'information à sa hiérarchie et prévenir l'aviation civile. Elle nous indique également que le seul organisme compétent pour ce genre de faits et le GEIPAN mais qu'il semble tombé en désuétude.

Nous réalisons des photographies sur les lieux présumés de l'atterrissage. Cf pièce N°4  
La zone concernée ressemble en tout point aux autres endroits du champs ou l'herbe haute a été couchée par le vent.

Nous appelons le GEIPAN ( 05 61 27 48 01 ). Mme souhaite qu'on lui adresse la procédures par mail comme c'est prévu par une convention avec la gendarmerie. Elle indique qu'il faut également adresser la procédure au commandant à la Direction Générale, bureau renseignements  
La procédure est transmise à ces deux personnes.

A ce jour date de clôture, aucun autre élément corroborant les déclarations des deux témoins n'a été porté à notre connaissance.

Fait et clos à , L'OPJ

## (DESTINATAIRES)

Date de clôture

Vu et transmis par :

[ 2 ] - Direction générale de la gendarmerie nationale, sous direction de la défense et de l'ordre public, centre de renseignement et d'opération.	25/06/11	Capitaine , cdt la
[ 1 ] - M le Préfet des Bouches du Rhône	Signature(s)	brigade.
[ _ ] -		Le
[ _ ] -		
[ 1 ] - Archives :		



**ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE****PROCÈS-VERBAL D'AUDITION****TÉMOIN**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
04320	00821	2011	

N° pièce	N° feuillet
	1/1

Le vendredi 17 juin 2011 à 18 heures 25 minutes

Nous soussigné MDL/C , Officier de Police Judiciaire

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité , rapportons les opérations suivantes :

<i>Nom</i>		<i>Prénom</i>		
<i>Sexe</i>	<i>Situation de Famille</i>	<i>Date Naissance</i>	<i>Commune Naissance et Code Postal</i>	<i>Insee</i>
M		05/04/1989		
<i>Adresse</i>		<i>Validité état-civil</i>		
		Technicien		

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

---Je me suis présenté ce jour à votre unité en compagnie de M afin de confirmer sa déclaration. -----

---J'étais présent avec lui mardi 14 juin et j'ai également vu l'objet qu'il vous a décrit. Je confirme en tout point sa déclaration et je n'ai rien de plus à ajouter. -----

---Je suis disposé à nous accompagner sur les lieux ou nous pensons que cet engin a atterri. -----  
 , le 17 juin 2011 à 18 heures 35, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

**La personne entendue**

**L'Officier de Police Judiciaire**

**ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE**

**PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
04320	00821	2011	

N° pièce	N° feuillet
	1/2

Le samedi 25 juin 2011 à 08 heures 50 minutes  
Nous soussigné MDL/C , Officier de Police Judiciaire  
Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale  
Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

**ENQUÊTE**

Le 18 juin 2011 à 16H00, les militaires de la Bta se sont transportés en compagnie des deux témoins sur les lieux présumés de l'atterrissage de l'objet volant.  
Il a été effectivement constaté que des herbes hautes avaient été couchées, mais d'une manière très aléatoire ( non écrasée complètement ). La forme ne représente pas de forme géométrique particulière, ses bords ne sont pas réguliers. Il est difficile de dire qu'il y ait eu réellement un atterrissage à cet endroit.  
A noter que l'herbe haute est couchée de façon similaire à différents endroits dans le champs, comme c'est souvent le cas sous l'action du vent.

Des clichés photographiques sont réalisés :

Vue générale du champs avec la zone supposée d'atterrissage au premier plan.



Vue rapprochée de la zone supposée d'atterrissage :



L'OPJ

DATE DE L'APPEL TELEPHONIQUE : 20 06 2011

NOM DU TEMOIN :



ADRESSE PRECISE :

Adresse Internet :

TEMOIGNAGE EN GENDARMERIE :

DATE OBSERVATION : MARDI 14 juin  
CHEMIN DE PEYNIER

LIEU OBSERVATION : PARKING LOTISSEMENT ANCIEN

HEURE OBSERVATION : 22H30

DUREE OBSERVATION : 5 à 10 minutes

ENVIRONNEMENT OBSERVATION : Vers 22h30 regardaient vers l'horizon et 2 km au dessus, voient un phare dans le ciel qui éclairait beaucoup. L'objet évoluait vers l'horizon et s'est soudain retrouvé près des témoins (1km). S'est ensuite trouvé à 30 mètres du sol, les témoins se trouvaient à 150m. Puis ils ont vu l'objet « plonger ». 50 cm de diamètre. Deux jours plus tard, les témoins se sont finalement rendus sur place et ont constaté que l'herbe faisait des arrondis. Et des traces ressemblant à des « pieds » qui auraient pu.

Quand l'objet a atterri, des chiens se sont mis à hurler...

Commence par survoler TRETTS –Mont AURELIEN (estimation) puis part vers l'horizon et revient à priori très vite.

METEO TRES DEGAGEE SAUF UNE LEGERE BRUME AU-DESSUS DE TRETTS

FORME : plutôt sphérique compte tenu de la lumière TAILLE (chiffrée ou comparaison) : env. 50 cm visible

COULEUR : rougeatre car lumière rouge

LUMINANCE :

VARIATION DE TAILLE OU DE COULEUR : Ion ne voyait pas toujours la lumière rouge

VUE EN CONTINUE OU NON DU PHENOMENE : non

FIN DU PHENOMENE ( par le témoin ou le phénomène) : le phénomène a plongé

TRAINEE :

CONDITIONS METEOROLOGIQUES :

HAUTEUR DANS LE CIEL (chiffrée ou comparaison) :

DEPLACEMENT OU STATIONNAIRE : déplacement plutôt aléatoire TRAJECTOIRE :

CAP (point cardinal ou direction d'un lieu connu) : parti de TRETTS parti vers le VAR revenu vers Mt AURELIEN et descente et atterrissage éventuel à PEYNIER

VITESSE : évaluée comme fulgurante BRUIT : non

ODEUR :

PHOTOGRAPHIE / VIDEO NON : AUTRES TEMOINS PRESENTS : SON AMI

REMARQUES :